



## MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

*Le Ministre*

Paris, le 05 AOUT 2009

N/Réf : CE/09/0505849  
V/Réf : lettre du 09 juin 2009

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 09 juin dernier, vous aviez appelé l'attention de mon prédécesseur, Monsieur Michel Barnier, sur les inquiétudes des personnels des lycées agricoles concernant l'avenir de l'enseignement agricole public.

Je vous remercie pour votre intervention qui témoigne de l'intérêt que vous portez à cet enseignement spécifique, reconnu comme filière de réussite et d'insertion professionnelle et sociale.

Comme vous le savez, la maîtrise des dépenses publiques suppose à tous les acteurs de l'administration des efforts particuliers, notamment en matière d'emploi public. Comme les autres programmes de la mission « enseignement scolaire », l'enseignement agricole doit y contribuer.

Cependant, la priorité qu'accorde le gouvernement à l'enseignement agricole s'est depuis traduite par un nouvel effort budgétaire qui lui permet de bénéficier de moyens supplémentaires dès la prochaine rentrée scolaire. Le programme 143 « Enseignement technique agricole » a ainsi été redynamisé grâce à un complément de 132 Equivalents Temps Plein (ETP).

Mon intention, comme j'ai eu l'occasion de le dire à l'ensemble des syndicats représentatifs de l'enseignement agricole public, est de tout faire pour garantir dans les années à venir l'identité et la force de cet enseignement.

.../...

Monsieur Jean-Pierre SUEUR  
Ancien Ministre  
Vice-Président de la Commission des lois  
Sénateur du Loiret  
Sénat  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

Ma conviction est que cet enseignement public est essentiel à la conduite des politiques placées sous la responsabilité du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, mais qu'il doit évoluer en affirmant ses missions et ses priorités.

C'est dans cet esprit que j'ouvrirai en septembre 2009 les assises de l'enseignement agricole public afin de définir collectivement les objectifs que nous souhaitons lui assigner.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Très cordialement,*



Bruno LE MAIRE